

## Mémo Protocole Sanitaire – Les Indispensables

Au collège et ailleurs, respect systématique des gestes barrières :



Au collège :

- **Port du masque « grand public » obligatoire pour tous** dans les espaces clos ainsi que dans les espaces extérieurs (cour de récréation incluse). Le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité (prise de repas et pratique sportive sur indication du professeur). Deux masques doivent être utilisés dans la journée, un pour le matin, un pour l'après-midi. Lorsque le masque n'est pas utilisé il doit être stocké dans une pochette individuelle.
- **Lavage des mains systématique :**
  - à l'arrivée au collège (gel hydroalcoolique) ;
  - avant et après chaque repas ;
  - après être allé aux toilettes ;
  - dès l'arrivée au domicile.
- **Respect du sens de circulation :** Ce sens de circulation est matérialisé par des flèches au sol, de la rubalise et des panneaux d'affichage. Votre professeur principal vous le fera découvrir lors de votre accueil au collège, vous devrez le respecter tout au long de l'année. Son objectif est de limiter au maximum les regroupements et les croisements importants entre groupes au sein du collège.

En respectant ces règles, vous vous protégez et vous protégez les autres.

Merci à vous !

